



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 juin 2025 A 20 HEURES 30

**Délibération n° 2025 06 16-15- VOIRIE-Convention de mise en valeur
d'un poste de distribution publique d'Electricité**

Nombre de conseillers		Date de la convocation : 03/06/2025
En exercice :	33	
Présents :	26	Affichage de la convocation : 10/06/2025
Pouvoirs :	6	
Votants :	32	Affichage du compte rendu : 17/06/2025
Présents : Daniel JULLIEN, Daniel MALOSSE, Béatrice DUMORTIER, Gérard DUPLAT, Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES, Henri COQUARD, Geneviève HECTOR, Philippe LARGE, Danielle CHARVOLIN, Olivier DEROZARD, Chantal ROCHE, Gerbert RAMBAUD, Safi BOUKACEM, Fatima FERNI, Sylvie RAZY, Isabelle VIDAL, Sandrine ARNAUD, Stéphane GILLET, Rémi GILLET, Joao DA ROCHA, Véronique DUMAS, Sylvère MATHIEU, Ghislaine FROMM, Yohann DUMAS, Sylvain BARCET, Brigitte REGIS- MOREAU.		
Absents ayant remis pouvoir :		
Mme Yolande CHAREYRE donne pouvoir à Mme Geneviève HECTOR Mme Aline DURAND donne pouvoir à M Stéphane GILLET M Jean Pierre NEMOZ donne pouvoir à Mme Anne LANSON PEYRE DE FABREGUES M Edouard WILLEMIN donne pouvoir à M Gerbert RAMBAUD M Roland BADOIL donne pouvoir à Mme Brigitte REGIS MOREAU M Christian NEUVILLE donne pouvoir à Mme Danielle CHARVOLIN		
Absents ou excusés :		
Mme Chantal BERTHILLON		

Mme Béatrice DUMORTIER est élue Secrétaire de séance (article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Il est proposé au Conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer une convention pour l'amélioration esthétique des ouvrages de distribution publique d'électricité entre la commune et ENEDIS

Cette convention concerne le transformateur situé parking des randonneurs.

Le projet consiste à une mise en valeur par la MJC dans le cadre de leur atelier graff

La commune prend à sa charge l'intégralité des frais générés par les travaux de nettoyage de l'ouvrage en contrepartie ENEDIS s'engage à financer 50 % du coût global de l'opération de mise en valeur, jusqu'à concurrence de 500€, à la commune dès réception du dossier résultat

***Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée,
Dont le résultat est le suivant :***

**32 suffrages exprimés : 32 voix Pour
UNANIMITÉ des suffrages exprimés**

APPROUVE le projet de mise en valeur du poste de distribution publique d'électricité avec contrepartie financière 50 % du coût global de l'opération de mise en valeur, jusqu'à concurrence de 500€ d'ENEDIS.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention fournie en annexe.

Rendue exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le

20.06.2025
et de la publication en mairie le

20.06.2025
La secrétaire
Béatrice DUMORTIER

Pour copie certifiée conforme
Au registre des délibérations
Le Maire
Daniel JULLIEN

